

DEC133291DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale (circonscription Languedoc-Roussillon)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 portant nomination de Mme Ghislaine Gibello aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu le projet de convention portant renouvellement de l'unité mixtes de recherche n° 3145 – SYSDIAG : modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 3145 – SYSDIAG : modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 février 2014

ALAIN FUCHS